

OPUSCULA CALIXTO SUPPOSITA.

MONITUM.

(Histoire littéraire de la France, t. X, p. 552.)

Plusieurs écrivains, même anciens, c'est-à-dire dès le treizième siècle, ont attribué à Calixte un livre des *Miracles de saint Jacques*, à la tête duquel est une lettre qui porte le nom de ce pape. Vincent de Beauvais l'a inséré presque entier dans son *Miroir historial* (l. xxvi, c. 50); les manuscrits qu'on en trouve sont la plupart de la même antiquité. Alberic en parle assez au long dans sa *Chronique* (an. 1118). On continua dans les siècles suivants de faire Calixte auteur du livre des *Miracles de saint Jacques*. S. Antonin en a donné plusieurs extraits. (*Sum. hist.* II part., tit. 17). Trithème en parle avec éloge (*De scrip. eccl.* ann. 1120), et dit que Calixte avait fait cet ouvrage avec soin, et d'un style élégant : *Scriptis exposito sermone et maxima diligentia*; il ajoute que l'auteur, qui était alors étudiant, *scholaris*, avait vu ou lu, ou entendu raconter les miracles qu'il rapporte. Les Centuriateurs de Magdebourg (cent. XII, p. 1597, 1598) n'ont pas manqué d'en prendre occasion de calomnier ce pape, et de l'accuser d'avoir inventé de faux miracles pour autoriser l'idolâtrie (c'est ainsi qu'ils traitent le culte que l'Église rend aux reliques des saints) en faveur de l'église de Compostelle, qu'il venait d'ériger en métropole : *Compostellanam Ecclesiam in archiepiscopatum sublimavit, et pro confirmanda illa idololatriæ de confectis sancti Jacobi miraculis librum consarcinavit*. Ces écrivains, en parlant de la sorte, n'ont pas fait attention que le désir de calomnier les a fait tomber en contradiction. Ils avancent que Calixte composa cet écrit après avoir élevé Compostelle à la dignité de métropole; si cela est, comment donc l'a-t-il pu composer étant encore écolier, *cum esset adhuc scholaris*?

Il est inutile de nous arrêter à faire l'énumération de tous les écrivains anciens et modernes qui ont attribué à Calixte le livre des *Miracles de saint Jacques* : nous avouons que le nombre en est grand; mais quelque grand qu'il soit, il n'en est pas moins certain que cet écrit ne fut jamais une production de la plume de Calixte. Ce qui a fait illusion là-dessus est la lettre qui est à la tête du livre; mais tout le monde littéraire convient aujourd'hui que cette lettre a été fabriquée par un imposteur ignorant, qui a même interpolé en plusieurs endroits le livre sur les *Miracles de saint Jacques*. C'est le jugement que les continuateurs de Bollandus en portent eux-mêmes (25 Jul. p. 45 et seq.). Mais si la lettre est supposée et faussement attribuée à Calixte, comme on ne peut en douter, on ne peut se dispenser de porter le même jugement du livre, qui ne lui a été attribué qu'en conséquence de la lettre, dont on le croyait auteur.

Originellement il était sans nom d'auteur, comme il est aisé de le démontrer par l'exemplaire de ce livre que Guibert, abbé de Gemblou, trouva dans l'abbaye de Marmoutiers du temps de l'abbé Hervé, qui se démit en 1187. Nous avons dans la grande collection de D. Martène (t. I, p. 925) une lettre que ce Guibert écrivit à Hervé et à ses religieux, pour les remercier de ce qu'ils lui avaient permis de tirer une copie du livre des *Miracles de saint Jacques*; il n'y nomme point l'auteur, et ne l'attribue point à Calixte (MAB. *Analect.* t. II, p. 347). Est-il croyable qu'il eût manqué de le faire si la lettre en question avait été à la tête de l'écrit? Ne leur aurait-il pas témoigné la satisfaction qu'il aurait eue en découvrant dans leur bibliothèque un ouvrage de ce grand pape, dont il n'avait auparavant aucune connaissance? Guibert ajoute, qu'il avait transcrit sur le même manuscrit l'Histoire de Charlemagne par Turpin, et du martyr du célèbre Roland. Voici sans doute ce qui aura donné occasion d'attribuer à Calixte le livre des *Miracles de saint Jacques*. On savait que ce pape avait érigé en métropole l'archevêché de Compostelle; les relations qu'il avait eues avec le nouvel archevêque étaient connues. On savait encore qu'il avait fait un voyage à Saint-Jacques. Tout cela a servi de fondement à la fiction, et de matière à l'imposteur qui a fabriqué la lettre; c'est même ce qui persuade encore aujourd'hui à plusieurs que Calixte avait une dévotion singulière pour l'apôtre saint Jacques. Ce préjugé, uniquement fondé sur la lettre supposée, a empêché les continuateurs de Bollandus de regarder le livre dont nous parlons comme une pièce faussement attribuée à Calixte, et les a portés à croire, qu'étant sur le siège de Vienne, ou même dans sa jeunesse, ayant une dévotion particulière pour saint Jacques, il avait pu faire un recueil de quelques-uns des miracles de ce saint apôtre. *Non inficior*, dit un de ces critiques, *a Calixto, cum forte Viennensem cathedram obtineret, aut etiam junior esset, pro singulari suo erga sanctum Jacobum affectu, aliqua ipsius miracula collecta fuisse*. Nous avons vu que l'établissement de son frère en Espagne fut le sujet du voyage qu'y fit Calixte avant son élévation au pontificat. S'il érigea dans la suite l'évêché de Compostelle en archevêché, ce ne fut point par une dévotion particulière pour saint Jacques; mais il le fit à la sollicitation du roi de Léon, de Pons abbé de Cluni, des cardinaux légats en Espagne, et des seigneurs de Galice. De plus, on ne voit aucun vestige de cette dévotion singulière de Calixte, ni dans sa Vie écrite par Pandulphe, ni dans aucun auteur contemporain. Il y aurait plus de fondement à lui attribuer une dévotion singulière envers les saints en l'honneur desquels il consacra des églises, qu'il combla ensuite de privilèges. Les auteurs de l'histoire de Compostelle, dont les Bollandistes relèvent le manuscrit, et qui ont écrit peu d'années après la mort de Calixte, gardant un profond silence sur le recueil des *Miracles de saint Jacques*, quoiqu'ils soient d'ailleurs fort exacts à rapporter tout ce que ce pape a fait en faveur de l'Église de Compostelle; ce silence, qu'Ambroise Moralès (*Chron. gen. Hisp.* t. I, l. IX, c. 1, p. 241) a remarqué, est une preuve décisive, selon cet historien espagnol, que Calixte n'a point fait de recueil des *Miracles de saint Jacques*.

Nous ne parlerons pas du manuscrit de Compostelle, qui est rempli de tant de fautes, d'anachronismes et d'absurdités, que ce serait, au jugement des Bollandistes, faire injure à Calixte de lui attribuer ce qu'il contient. À l'égard du recueil que Guibert, abbé de Gemblon, avait vu et transcrit dans l'abbaye de Mar-moutiers, on pourrait douter avec beaucoup de fondement qu'il ait été composé avant la mort de Calixte, puisque Guibert, abbé de Nogent, qui vivait du temps de ce pape, et est mort la même année, paraît n'en avoir eu aucune connaissance dans le récit qu'il fait d'un miracle de saint Jacques (lib. III, Mon. c. 8).

Nous serions assez portés à croire que le bienheureux Jean, premier abbé de Bonneval, et ensuite évêque de Valence (Ann. Cist. ann. 1114, c. 1, p. 75; ann. 1118, p. 96), est auteur du recueil. Il avait fait un pèlerinage à Saint-Jacques, et eut toute sa vie une vénération particulière pour ce saint apôtre; ce sont des faits constants. L'auteur de cet écrit veut qu'il soit lu non-seulement dans les églises, mais encore aux réfectoires des religieux, ce qui forme un préjugé qu'il était religieux lui-même (Bolland. *ibid.* p. 47). Du reste, nous ne donnons ceci que comme une conjecture. C'est assez d'avoir démontré que Calixte n'est point auteur du recueil des *Miracles de saint Jacques*, qui ne lui a été attribué que dans le treizième siècle.

À la suite de ce recueil (Boll. *ib.*), se trouvent plusieurs autres ouvrages dans les manuscrits, savoir: l'histoire du martyr du saint apôtre, *Passio sancti Jacobi*, celle de sa translation, la Vie de Charlemagne par le faux Turpin (Baron. *not. in marty. Rom.* 25 Jul.). C'est ce qui a fait tomber le cardinal Baronius dans une assez grande bévue. Cet écrivain, faute d'examiner de près ces différents écrits, et ne faisant attention qu'au titre du recueil, *De miraculis sancti Jacobi*, a cru et a avancé qu'il y avait cinq livres des miracles. Les continuateurs de Bollandus n'ont pas daigné insérer ces écrits dans leur grande collection, ne les jugeant pas dignes de voir le jour; ils se sont contentés de rapporter un fragment de l'histoire de la translation de saint Jacques, pour faire remarquer les absurdités qui y sont répandues. Ce n'est pas néanmoins que ces auteurs aient dessein d'infirmer la tradition d'Espagne sur ce sujet, ils en sont très-éloignés, et font même tous leurs efforts pour dissiper les doutes de M. de Tillemont (t. I, not. 7, p. 627, 628, etc.) sur la validité des preuves dont on appuie cette tradition. Ils indiquent la bulle de Léon III, que ce savant critique n'avait trouvée nulle part, et qui existe dans le Bréviaire d'Evora, imprimé à Lisbonne en 1548, divisée en quatre leçons pour l'office du jour. Nous n'entrerons point sur cet article dans des discussions, qui passeraient les bornes que nous nous sommes prescrites. Pour revenir aux écrits qui suivent le livre des *Miracles de saint Jacques*, nous souscrivons au jugement que portent là-dessus les Bollandistes, et nous convenons avec eux que Calixte ne les a ni composés ni approuvés. Il n'est même personne aujourd'hui, pour peu qu'il ait de critique, qui pense différemment.

Outre les écrits dont nous venons de parler, on a encore attribué à ce pape quatre sermons sur saint Jacques, qu'on a supposé avoir été prêchés à Compostelle ou à Rome, aux jours de la translation ou des autres fêtes de cet apôtre (Lip. *Bibl. theol.* t. II, p. 55); mais ils portent les mêmes caractères de supposition. Baronius en fait mention dans son Martyrologe (25 Jul., p. 309). Ils ont été imprimés à Cologne en 1618, et depuis on les a insérés dans la *Bibliothèque des Pères* imprimée à Lyon (t. XI, p. 1278-1293).

Parmi les ouvrages dont les bibliographes et autres écrivains font auteur le pape Calixte (Possev. in *App.* t. I, p. 288), il s'en trouve encore deux autres dont il faut dire un mot. Le premier, qui porte ce titre: *De obitu et vita sanctorum* est le même, comme Fabricius le remarque après Oudin (*Fab. med. et inf. lat.*, l. III, p. 891; Oud. t. II, p. 1006), qui a été si longtemps attribué à saint Isidore de Séville. *De vita et morte sanctorum*. Cet écrit est la production d'un imposteur, qui a voulu autoriser de deux noms respectables les fables ridicules qu'il y a entassées. Wion en a eu quelques fragments entre les mains. On peut consulter la quinzisième dissertation du P. Alexandre (p. 158) sur l'histoire ecclésiastique du premier siècle.

Le second ouvrage est un traité des remèdes, connu sous ce titre: *Thesaurus pauperum*. Nous ne voyons pas sous quel prétexte on a pu le donner à Calixte, son vrai auteur étant Jean XIX, ou Jean XXI, qui s'appelait Pierre-Julien, ou autrement Pierre d'Espagne, *Petrus Hispanus*; c'est sous ce nom qu'il est désigné dans un manuscrit de la bibliothèque publique de Cambridge: *Thesaurus pauperum, editus a Petro Hispano* (Cat. *ms. Angl.* t. III, n. 1329). Son article se trouve dans la *Bibliothèque des papes*, par le P. Louis-Jacob de Saint-Charles (lib. I, p. 158), qui rapporte les différentes éditions de cet écrit (*id. ib.* p. 36, 37). Il y a lieu d'être surpris que ce même auteur l'ait inséré dans la liste des écrits de Calixte, comme étant l'ouvrage de ce pape. On trouve dans cette liste un livre de la découverte du corps de Turpin, archevêque et martyr, qu'on ne doit point craindre de mettre au rang des écrits supposés.

Le même bibliographe (*ibid.*) parle encore, sur l'autorité de Molanus, d'un autre écrit sous ce titre: *De contractibus illicitis*. Il ne nous est pas connu d'ailleurs.

Bollandus (16 Jan. p. 23-28) nous a donné une Vie imparfaite de saint Jacques, premier évêque de l'Eglise de Tarantaise, et il croit que cette Vie peut être de Calixte, mais sans en donner de preuve. M. de Tillemont (*Hist. eccl.* t. XII, not. 5, 9, p. 483), qui sait apprécier les choses à leur juste valeur, méprise cette production, qui fait peu d'honneur à son auteur, quel qu'il soit.